

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE CAMPENEAC
Séance du 28 septembre 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre, à vingt heures et cinq minutes, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil municipal de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 22 septembre 2023.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - DRAGON Sandra - ALIX Mathilde - MOUNIER Benoit - ARGENTE Luce - TRANVAUX Patrice – WHITE Cécile - MORIN-DIEGO Isabelle - DELOURME Jean-Pierre (arrivé à 20h29) - PICARD Laurence – DENIS Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir : JUGEL Stéven ayant donné pouvoir à Cécile WHITE - MAHIEUX Jérémy ayant donné pouvoir à Benoit MOUNIER - GRANDVALLET Chantal ayant donné pouvoir à Chantal LARGEAU - Jean-Pierre DELOURME ayant donné pouvoir à Laurence PICARD (arrivé à 20h29).

Secrétaire de séance : Madame Chantal LARGEAU

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents :

15 jusqu'à la délibération 2023/59.

16 à partir de la délibération 2023/60.

Votants : 19

Délibération n°2023/59a

Objet : Ajout d'un point non inscrit à l'ordre du jour.

Madame Le Maire interroge l'assemblée sur la possibilité d'ajouter à l'ordre du jour un point non inscrit. Il s'agit d'un point relatif à une demande de subvention auprès de la CAF du Morbihan pour le financement de l'aménagement des locaux du prochain accueil périscolaire.

La demande doit être déposée avant le 30 septembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède à un vote donnant les résultats suivants :

Présents : 15

Pour : 19

Majorité absolue : 10

Votants : 19

Contre : 0

Suffrages exprimés : 19

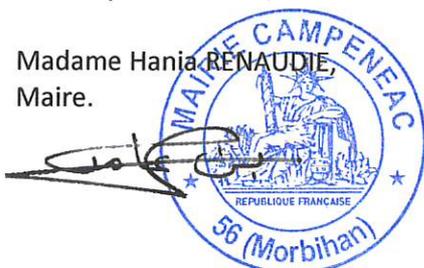
Abstention : 0

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Valide** l'ajout, à l'ordre du jour, du point « Demande de subvention auprès de la CAF pour le financement de l'aménagement des locaux du prochain accueil périscolaire ».

Pour copie conforme,

Madame Hania RENAUDIE,
Maire.



Madame Chantal LARGEAU
Secrétaire de séance.